

# COMITÉ DE VIGILANCE



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À NEUVILLE, LE MARDI 23 NOVEMBRE 2021 À 19H AU BUREAU DE LA RÉGIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE MICROSOFT TEAMS

<b>Sont présents :</b>	M. Claude Sauvé, président	Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
	Mme Sylvie Béland	MRC de Portneuf
	M. Jean-Luc Mercure	RRGMRP
	Mme Marie Hanquez	TCEP
	Mme Marie-Ève Samson	Ville de Neuville
	M. Roméo Girard	Voisinage
<b>Est également présente :</b>	Mme Christine Corbin	Secrétaire substitut du comité

---

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### SUR LA PROPOSITION DE MME SYLVIE BÉLAND IL EST RÉSOLU :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant à l'item *Affaires diverses* le sujet suivant :

- a) Retraite de M. Jean-Luc Mercure

### 2. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 2020

Le président passe en revue les sujets discutés lors de la réunion du 9 décembre 2020 et rappelle que le compte-rendu est déjà approuvé par les membres selon les règles de fonctionnement.

- a) **Suivi**

Aucun.

### 3. PLAINTES D'ODEURS ET MODIFICATION DU SYSTÈME D'ASPIRATION

M. Mercure informe le comité que la Régie a procédé à la modification de son système d'aspiration des biogaz du lieu d'enfouissement technique étant donné les plaintes reçues l'an passé. Le système d'aspiration qui était en place depuis plusieurs années était muni d'un moteur de 10 hp. Par conséquent, la Régie a fait analyser le système auprès d'une firme d'ingénieur et un système d'aspiration incluant deux moteurs de 20 hp a été installé. Cette modification a grandement atténué le problème d'odeur, mais la Régie qui est en continuelle

recherche de solution pour enrayer cette problématique, a pour projet en collaboration avec la ville de Québec et le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ) d'utiliser les cendres de l'incinérateur comme matériel de recouvrement entre les cellules en 2022. Cette nouvelle procédure permettrait une atténuation importante des odeurs selon les études qui ont été réalisées.

#### **4. TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2021 ET PRÉVUS EN 2022 AU LET**

M. Mercure fait part au comité qu'en 2021 la Régie a fermé la cellule #2 et qu'il reste 75 % de la terre à étendre sur celle-ci. La phase finale de recouvrement de la terre est reportée au printemps 2022 étant donné le climat hivernal qui s'installe.

Mme Hanquez demande à la Régie si la fermeture de la cellule #2 correspond au nombre d'années d'utilisation estimé.

M. Mercure précise qu'une cellule a une durée approximative de cinq (5) ans. Considérant la sensibilisation faite auprès de la population, l'augmentation de celle-ci, ainsi que le maintien du taux de diversion, la Régie a pu prolonger la fermeture de la cellule de deux (2) ans. Celle-ci a été en activité pendant un total de sept (7) années.

La Régie a également débuté la construction et l'exploitation de la cellule #3.

M. Jean-Luc Mercure mentionne également au comité que la Régie a conclu une entente avec un nouveau partenaire Carbonaxion afin de revaloriser le biogaz. Le biogaz sera capté et filtré afin d'être redirigé dans le réseau d'Énergir un projet de 10 000 000 \$ et ce, sans aucun investissement de la Régie. Les travaux s'effectueront au printemps 2022.

En lien avec ce projet, la Régie a de plus fait l'installation d'une nouvelle chaudière à la biomasse afin de chauffer l'eau qui est traitée à l'usine de lixiviat. Ce nouveau procédé permettra de récupérer la biomasse de l'écocentre ainsi que ceux du centre de tri des matériaux de construction, de rénovation et de démolition.

#### **5. DÉPÔT DU BILAN DE PERFORMANCE 2020 DE LA RÉGIE INCLUANT LE TAUX DE DIVERSION**

M. Mercure informe le comité que la Régie maintient son taux de diversion de 63 % des matières détournées de l'enfouissement. La Régie fait de la sensibilisation dans les différents médias sociaux, développe de nouveaux projets de valorisation des matières, crée des événements, telle qu'une porte ouverte du complexe environnemental de Neuville, et ce, dans le but de détourner le maximum de matières de l'enfouissement.

M. Mercure précise que des audits ont été réalisés par Recyc-Québec, le 17 et le 18 août 2021 afin de caractériser les matières résiduelles acheminées à l'élimination au lieu d'enfouissement technique de Neuville. Un rapport de ces audits a été remis à la Régie et une copie sera fournie au comité de vigilance à des fins de consultation.

M. Mercure informe le comité que le bilan annuel de l'année 2020 est disponible sur le site internet de la Régie dans la section du comité de vigilance.

## **6. DÉPÔT DES RÉSULTATS D'ANALYSES D'EAU**

M. Mercure rappelle que les résultats sont disponibles sur le site Internet de la Régie à la section Comité de vigilance. Il avise que les résultats sont satisfaisants et dans les normes du ministère.

## **7. AFFAIRES DIVERSES**

### **a) Retraite de M. Jean-Luc Mercure**

M. Mercure annonce au comité de vigilance qu'après une carrière de 40 années au sein de la Régie, dont plusieurs années en tant que directeur général, son départ à la préretraite est prévu en février 2022. M. Mercure poursuivra son emploi à la Régie avec un nouveau mandat. Il s'occupera principalement du développement de projets spéciaux et assurera la transition avec le nouveau directeur.

### **b) Matières résiduelles par habitant**

M. Sauvé demande à la Régie s'il serait possible d'obtenir un rapport qui inclut les trois dernières années afin de connaître le tonnage des matières résiduelles par habitant.

M. Mercure indique que la Régie effectuera ce mandat et l'acheminera sous peu au comité de vigilance.

## **8. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

Les membres conviendront de tenir la prochaine assemblée du comité de vigilance en 2022. Un sondage sera transmis en temps opportun.

## **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE M. CLAUDE SAUVÉ  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la présente séance soit levée à 19 h 51.

---

Claude Sauvé, Président

---

Christine Corbin, Secrétaire substitut